

LICENCE LLCER

PARCOURS RELATIONS INTERNATIONALES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

● OBJECTIFS DE LA FORMATION ●

La filière professionnelle des Relations Internationales (anciennement Hautes Études Internationales (HEI)), créée en 1986 par l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, a pour but de **former des spécialistes des relations internationales**.

L'originalité de la formation est **d'associer l'étude des enjeux internationaux contemporains à la solide connaissance d'une aire culturelle et d'une ou plusieurs langues orientales**. C'est le seul cursus de ce type proposé par un établissement d'enseignement supérieur en France.

La Licence LLCER (Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales) **Parcours Relations internationales**, diplôme national habilité par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, permet aux étudiants d'acquérir une formation générale en science politique, droit public, économie et relations internationales, en complément de leurs compétences linguistiques et de leurs connaissances d'une ou des aires culturelles associées.

Au terme de la L3, les étudiants doivent effectuer un **stage obligatoire** afin de mettre en pratique les connaissances théoriques et linguistiques acquises durant leur formation et de faire leurs premiers pas dans un secteur professionnel.



Sont ainsi formés des spécialistes de relations internationales pouvant, après l'obtention de leur diplôme et grâce à leur double compétence, exercer comme chargé de développement international, assistant de projets, assistant dans le domaine de la veille politique, chargé de communication (relations presse, événementiel), etc. Ils seront susceptibles d'occuper des postes de cadres intermédiaires dans le secteur tertiaire, dans les multinationales, dans les PME ou PMI françaises ou étrangères spécialisées dans l'import-export, dans la banque, l'assurance, le tourisme, les loisirs, les transports, l'édition, la communication, l'action humanitaire internationale (ONG). Ils pourront aussi se présenter aux épreuves des concours de catégories B ou C du ministère des Affaires étrangères afin de pouvoir accéder à des fonctions dans les administrations nationales, internationales ou européennes.

Après l'obtention de la Licence LLCER Parcours *Relations internationales*, les étudiants peuvent postuler au Master *Métiers de l'International*, spécialité *Relations internationales* de l'INALCO.



● INTÉGRER LA LLCER PARCOURS RELATIONS INTERNATIONALES ●

● Profil des étudiants

Le public visé est l'étudiant qui – à partir de L2 et parallèlement à ses études de langue et de civilisation orientales – va chercher à compléter sa formation fondamentale par des disciplines théoriques telles que la science politique, le droit public, l'économie et l'histoire des relations internationales. L'étudiant peut dès lors approfondir ses connaissances portant sur une aire culturelle ou politique ainsi que ses compétences linguistiques et leur associer une formation en relations internationales, sans avoir à suivre un double cursus.

● Conditions d'admission pour les étudiants de l'INALCO

➤ Accéder à la L2 :

L'accès à la L2 se fait après l'obtention d'une L1 de langue et de civilisations orientales qui doit avoir été validée par de bons résultats à la fois en langue et en civilisation.

Les principales langues orientales d'accès sont toutes les langues qui sont enseignées dans les départements de langues et de civilisation au niveau de la Licence (à titre d'exemple, arabe, coréen, hindi, lituanien, malgache, persan, russe, slovaque, thaï, turc, wolof, yoruba...)

Pour postuler à la L2 parcours *Relations internationales*, il est nécessaire d'avoir validé intégralement la L1 avec l'anglais comme langue de travail. Les résultats de L1 doivent être de bon niveau tant en langue qu'en civilisation. Chaque semestre doit être validé de façon indépendante (au moins 10/20 au semestre 1 et 10/20 au semestre 2).

Une fiche de candidature (téléchargeable sur le site Internet de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/departement/relations-internationales>), une lettre de motivation, un CV ainsi qu'une enveloppe affranchie et libellée aux nom et adresse de l'étudiant devront être envoyés au secrétariat HEI (65 rue des Grands Moulins - CS21351 - 75214 PARIS cedex 13) **entre le 1^{er} et le 26 juin de chaque année universitaire.**

Si sa candidature est retenue, l'étudiant recevra une autorisation d'inscription qui lui permettra d'effectuer son inscription administrative (**aucune inscription administrative ne pourra être effectuée sans cette attestation**).

Attention : les étudiants qui ont des épreuves à repasser en session 2 ne doivent pas attendre leurs résultats finaux pour postuler. Ils doivent envoyer leur dossier à la date indiquée.

Les étudiants qui redoublent leur L2 doivent également envoyer leur dossier.

Avertissements

- 1) En vue d'une meilleure qualité de l'enseignement, la Licence LLCER Parcours *Relations internationales* accueille des effectifs de 120 étudiants en deuxième année (L2). Une fois ces effectifs atteints, la filière HEI n'est pas en mesure d'accueillir des étudiants supplémentaires ;**
- 2) Aucun dossier de candidature arrivé hors délai (c'est-à-dire après le 30 juin de chaque année universitaire) ne sera examiné ;**
- 3) Aucune inscription administrative ne pourra être effectuée sans l'autorisation d'inscription émanant de la Commission pédagogique de la filière HEI.**

➤ Règles de passage de L2 à L3 :

Le passage de L2 à L3 s'effectue selon les règles identiques définies pour tout l'établissement : le passage en L3 est acquis si l'un des deux semestres (au moins) de L2 a été validé intégralement.

Cependant, chaque étudiant désireux de poursuivre la formation en L3 doit obligatoirement faire acte de candidature en envoyant une fiche de candidature (téléchargeable sur le site Internet de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/departement/relations-internationales>), une lettre de motivation, un CV actualisé ainsi qu'une enveloppe affranchie et libellée à son nom et adresse au secrétariat HEI (65 rue des Grands Moulins - CS21351 - 75214 PARIS cedex 13) **avant le 30 juin de chaque année universitaire.**

L'étudiant recevra une autorisation d'inscription qui lui permettra d'effectuer son inscription administrative (**aucune inscription administrative ne pourra être effectuée sans cette attestation**).

Attention : les étudiants qui ont des épreuves de L2 à repasser en session 2 ne doivent pas attendre leurs résultats finaux pour postuler. Ils doivent envoyer leur dossier à la date indiquée.

Les étudiants qui redoublent leur L3 doivent également envoyer leur dossier de candidature.

Avertissements

- 1) En vue d'une meilleure qualité de l'enseignement, la Licence LLCER Parcours *Relations internationales* accueille des effectifs de 100 étudiants en troisième année (L3). Une fois ces effectifs atteints, la filière HEI n'est pas en mesure d'accueillir des étudiants supplémentaires ;**
- 2) Aucun dossier de candidature arrivé hors délai (c'est-à-dire après le 30 juin de chaque année universitaire) ne sera examiné ;**
- 3) Un étudiant inscrit en Licence LLCER Parcours *Relations internationales* 2^{ème} année qui, à l'issue de sa L2, n'a pas émis le souhait de poursuivre sa formation en L3 en envoyant les documents ci-dessus mentionnés avant le 30 juin, se verra, faute de places, refuser l'accès à la L3.**
- 4) Aucune inscription administrative ne pourra être effectuée sans l'autorisation d'inscription émanant de la Commission pédagogique de la filière HEI.**

● *Conditions d'admission pour les étudiants extérieurs à l'INALCO*

Les étudiants extérieurs à l'INALCO peuvent :

1) accéder à la Licence LLCER Parcours *Relations internationales* 2^{ème} année à condition qu'ils aient obtenu une L1 de langue et de civilisation orientales qui doit avoir été validée par de bons résultats à la fois en langue et en civilisation. Un niveau d'anglais de L1 est également exigé.

2) accéder à la LLCER Parcours *Relations internationales* 3^{ème} année à condition qu'ils aient obtenu une L1 et une L2 de langue et de civilisation orientales (ou leur équivalent) qui doivent avoir été validées par de bons résultats à la fois en langue et en civilisation. Un niveau d'anglais de L2 est également exigé. L'accès direct à la LLCER Parcours *Relations*

internationales 3^{ème} année n'est envisageable que si l'étudiant peut attester de connaissances en science politique et en économie.

Attention : les étudiants extérieurs à l'INALCO, diplômés d'un autre établissement universitaire français, doivent remplir un dossier (téléchargeable sur le site Internet de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/departement/relations-internationales>) et le déposer (entre le 1^{er} et le 30 juin) auprès du Secrétariat HEI.

Pour les étudiants étrangers, les conditions d'admission à la Licence LLCER Parcours *Relations internationales* 2^{ème} ou 3^{ème} année sont les mêmes que pour les étudiants extérieurs à l'INALCO. Ils doivent, en outre, avoir une bonne maîtrise de la langue française (C1 minimum).

Attention : les étudiants étrangers qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement supérieur français, doivent remplir un dossier (téléchargeable sur le site Internet de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/departement/relations-internationales>) et le déposer entre le 1^{er} et le 30 juin) auprès du Secrétariat HEI.

● L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE ●

● *Les responsables de la formation*

Directrice des études : Lysiane TOURNIER

Secrétaire pédagogique : Virginie KOBETIAK

● *L'équipe enseignante*

John ANGELL, Enseignant d'anglais à l'IUT-Paris Descartes, à SciencesPo Paris (L3)

Julien BARROCHE, Maître de conférences en droit public (L3)

Michel BLANCHARD, Maître de conférences en économie (L2)

Anne-Claire BONNEVILLE, Maître de conférences en histoire, spécialiste de relations internationales et du monde arabe (L3)

Célestin DIABANGOUAYA, Professeur d'anglais (L2 et L3)

Jérôme DOYON professeur de systèmes politiques comparés

Patrick MARTIN-GENIER, Premier Conseiller au Tribunal Administratif de Paris (L3)

Catherine MATHIEU, Directrice du service d'Information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP), chargée de cours à l'Inalco (L3)

Sophie MAURER, Politologue, chargée de cours à Sciences Po Paris et Dijon (L2)

Dominique MONGIN, Docteur en histoire, enseignant et chercheur, spécialiste des questions de défense et de sécurité (L2)

Assen SLIM, Maître de conférences en économie (L2)

Julien VERCUEIL, Maître de conférences en économie (L2)

● ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ ●

● *Lieu des enseignements*

Tous les enseignements ont lieu au Pôle des Langues et Civilisations, 65 rue des Grands Moulins, dans le 13^{ème} arrondissement de Paris.



Pôle des Langues & Civilisations
Juillet 2011

• Organisation des études

La Licence LLCER Parcours *Relations internationales* est acquise en 180 crédits ECTS.

Pour obtenir son diplôme, l'étudiant inscrit dans le parcours *Relations internationales* devra avoir validé :

- les 12 ECTS de transversaux et UE d'approfondissement et d'ouverture de L1
- les 118 ECTS de fondamentaux (langue et civilisation) de L1, L2 et L3 ;
- les 50 ECTS propres au parcours *Relations internationales* de L2 (y compris l'informatique C2i) et L3.

L 1	Langue et civilisation (fondamentaux) : 48 ECTS	Transversaux (Anglais, Méthodologie) et UE d'approfondissement et ouverture : 12 ECTS	60 ECTS
L 2	Langue et civilisation (fondamentaux) : 40 ECTS	Parcours Relations internationales (18 ECTS) + C2i (2 ECTS) = 20 ECTS	60 ECTS
L 3	Langue et civilisation (fondamentaux) : 30 ECTS	Parcours Relations internationales : 30 ECTS	60 ECTS
TOTAL	118 ECTS Enseignements fondamentaux	12 ECTS (Transversaux de L1) + 50 ECTS (Parcours Relations internationales)	180 ECTS

Dans le cadre des enseignements spécifiques du parcours Relations internationales, l'étudiant validera 18 crédits ECTS en L2 (+ Informatique C2i (2 ECTS)) :

Intitulé	Volume horaire	Crédits
Semestre 1		9
REI2A02 Science politique	39	3
REI2A01 Introduction à l'économie générale	19,5	2
CPE2A05 Micro-économie et fonctionnement des marchés	19,5	2
REI2A03 Anglais	19,5	2
Semestre 2		9
REI2B01 Introduction à l'histoire des relations internationales	19,5	3
REI2B02 Politiques économiques	19,5	2
REI2B03 Anglais	19,5	2
REI2B04 Enseignement de civilisation*	19,5	2
Total de l'année	175,5 heures	18

Dans le cadre des enseignements spécifiques du parcours Relations internationales, l'étudiant validera 30 crédits ECTS en L3 :

Intitulé	Volume horaire	Crédits
Semestre 1		15
REI3A01 Droit public	19,5	3
REI3A02 Histoire des relations internationales 1871-1945	39	5
REI3A03 Anglais	19,5	3
REI3A04 Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel	19,5	2
UE Options (1 au choix) :		
REI3A01A Droit public (TD) (nombre de places limité à 30 étudiants)	19,5	2
REI3A03A Anglais renforcé	19,5	2
Semestre 2		15
REI3B01 Systèmes politiques comparés	39	4
REI3B02 Histoire des relations internationales après 1945	39	4
REI3B03 Anglais	19,5	2
REI3B04 Enseignement de civilisation*	19,5	2
REI3B05 Stage obligatoire (1 mois minimum)	-	3
Total de l'année	234 heures	30

*En L2 et en L3, les étudiants doivent choisir un enseignement supplémentaire de civilisation en rapport avec les relations internationales (histoire contemporaine, géographie, vie politique, vie économique, relations internationales de la zone étudiée) (se renseigner auprès des départements de langue et de civilisation). Ils doivent valider un semestre et s'assurer que l'enseignement en question a lieu au premier ou au second semestre.

• *Modalités de contrôle des connaissances*

Le mode du contrôle continu est prioritaire. Tout étudiant souhaitant passer les épreuves en contrôle final doit faire une demande de dérogation **en début d'année universitaire** : il doit remplir un formulaire (téléchargeable en ligne : http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/demande_de_derogation_au_controle_continu_7.pdf) et fournir des justificatifs expliquant les raisons de sa demande.

• *Examens*

Comme dans les départements de langue et de civilisation, les semestres sont organisés sur 13 semaines (12 semaines de cours et 1 semaine d'examens). **Les examens des enseignements spécifiques de la Licence LLCER Parcours Relations internationales ont lieu la 13ème semaine de cours afin d'éviter tout chevauchement avec les examens de langue et de civilisation.**

• *Modalités de compensation*

Les notes se compensent à trois niveaux : au niveau d'une UE, au niveau du semestre et entre deux semestres consécutifs.

Avertissements

1) Le système de compensation, qui a été imposé au niveau national, a des effets pédagogiques néfastes dans la mesure où les étudiants peuvent être admis au niveau supérieur avec une moyenne de 10/20 pour l'ensemble des matières en ayant des faiblesses et des lacunes, c'est-à-dire des notes négatives compensées par d'autres notes. Ce système de compensation donne à l'étudiant l'illusion d'avancer dans ses études. En réalité, si l'étudiant ne travaille pas avec régularité et équilibre, il est voué tôt ou tard à l'échec.

2) **Le système de compensation ne permet pas de repasser des examens**, une fois les notes compensées (et ce, même si l'étudiant souhaitait le faire pour « effacer » une note négative).

3) **Attention** : certains étudiants de L2 et de L3 qui ont un bon niveau en langue peuvent être tentés de faire moins d'efforts pour les cours de civilisation et les matières spécifiques dispensés au sein de la filière HEI (ou vice versa). Ces étudiants profiteront du système de compensation mais risquent de le regretter ultérieurement car l'obtention d'une moyenne générale sans mention compromet grandement leurs chances d'accéder au Master 1 *Métiers de l'international*, spécialité *Relations internationales*.

4) **Attention aux absences**

En cas d'absence injustifiée à une épreuve (ABI), l'étudiant est enregistré comme « défaillant » (DEF), aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer.

Une absence justifiée (ABJ) à une épreuve entraîne la note de 0/20, intégrée dans le calcul des moyennes de l'UE et du semestre. Le justificatif d'absence doit être produit auprès du secrétariat pédagogique au plus tard quarante-huit heures après l'épreuve.

• *Semestre d'études à l'étranger*

Dans le cadre de la LLCER Parcours *Relations internationales*, il est recommandé aux étudiants qui souhaitent étudier à l'étranger de ne partir qu'au 1er semestre de la L3. Les enseignements proposés par la filière HEI ne pouvant être suivis à l'étranger, l'étudiant devra passer les examens à Paris lors de la session 1 (s'il est rentré à temps) ou lors de la session 2.

L'étudiant souhaitant partir en semestre d'études à l'étranger doit impérativement :

- 1) prévenir au préalable la direction des études de la filière HEI ;
- 2) se mettre en relation avec le responsable Relations internationales de son département de langue. Il pourra ainsi partir dans une université partenaire pour y suivre et valider les cours de langue et éventuellement de civilisation, selon le programme établi avant son départ ;
- 3) se mettre en relation avec le service des relations internationales de l'INALCO.

• LES STAGES •

Les stages sont obligatoires pour valider la troisième année de Licence. Ils permettent aux étudiants d'appliquer les connaissances et compétences acquises durant leur formation et de commencer à s'intégrer sur le marché du travail.

Le stage d'une durée minimum d'1 mois est à effectuer soit à temps partiel durant l'année soit à l'issue des cours et des examens (attention, un stage ne dispense pas de l'assiduité, ni aux cours ni aux examens).

Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger. Pour l'étranger, une aide au voyage INALCO ou Ile-de-France peut permettre à l'étudiant de voir une partie des frais couverte.

Une convention de stage obligatoire doit être signée avant le début du stage en trois exemplaires.

Une aide à la recherche de stage, à la rédaction de CV et de lettres de motivation est prévue, notamment dans le cadre du cours de *Méthodologie et d'aide à l'élaboration du projet professionnel* du 1er semestre de L3.

A l'issue du stage, chaque étudiant devra rédiger un court compte-rendu de stage (celui-ci doit être remis au secrétariat de HEI avant le 25 août 2017, le format de ce rapport sera précisé ultérieurement).

Le Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP) de l'INALCO propose de nombreuses offres en rapport avec la formation. Situé dans le hall espace du 2ème étage de l'INALCO, il est ouvert du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30. Vous pouvez également prendre un rendez-vous avec les responsables du service SIO-IP (bureau 2.09) par mail : sioip@inalco.fr

Pour plus de renseignements, voir le site Internet de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/formations/orientation-insertion-pro/sio-ip>



• LES ENSEIGNEMENTS •

• Les enseignements de L2

Science politique (Sophie Maurer) (L2 Semestre 1)

Résumé du cours
Ce cours vise à initier les étudiants à la science politique, en particulier à travers la présentation des connaissances acquises depuis 1945 dans le domaine de la sociologie politique. Après une introduction aux institutions, il aborde successivement la sociologie des comportements politiques (vote, engagement politique, formation des opinions et des attitudes politiques...), l'étude des acteurs du champ politique (partis, élites, associations, médias...) et celle de quelques-uns des enjeux actuels du débat politique (éducation, parité, immigration, laïcité, sécurité...). Il s'accompagne de la réalisation, par chaque étudiant, d'un exposé et d'un dossier d'analyse d'un sujet d'actualité politique.
Connaissances / compétences à acquérir
- Connaître les principaux courants théoriques et les principales enquêtes en sociologie politique ; - Connaître le fonctionnement des institutions françaises et le rôle des différents acteurs du champ politique ; - Être en mesure de présenter oralement un sujet problématisé de science politique (exposé) ; - Être en mesure de réaliser un travail critique sur les sources et de produire un travail analytique sur un sujet de science politique (dossier).

Introduction à l'économie générale (Assen Slim) (L2 Semestre 1)

Résumé du cours
Ce cours a pour vocation d'initier les étudiants aux bases de la discipline économique. Après une définition de l'économie, une présentation des principaux apports théoriques et un rappel des outils de la comptabilité nationale et de statistiques descriptives, les grandes fonctions économiques sont abordées une à une : production, consommation, répartition, redistribution.
Connaissances / compétences à acquérir
Sur la base de cours magistraux, les étudiants s'initient aux mécanismes de l'activité économique tant sur le plan conceptuel que pratique. A l'issue de cet enseignement, ils sont censés faire la part des choses entre ce qui relève de l'idée reçue et ce qui est fondé en économie. En termes de compétences acquises, les étudiants sont capables de lire ou de rédiger un article à portée économique, comprendre le vocabulaire et le contenu d'un texte économique, extraire les informations utiles d'un tableau de données économiques, suivre l'actualité économique, etc.

Micro-économie et fonctionnement des marchés (Michel Blanchard et Julien Vercueil) (L2 Semestre 1)

Résumé du cours
Ce cours d'initiation à la micro-économie vise à doter l'étudiant des outils analytiques lui permettant de comprendre le fonctionnement concret des marchés et son analyse par les économistes. Il adopte une approche comparative des comportements et des principales institutions de l'économie de marché. Il analyse l'efficacité et les risques inhérents à la coordination économique par les marchés ainsi que les justifications et limites de l'intervention publique sur ces marchés.
Connaissances / compétences à acquérir
- Connaître les principes fondamentaux de la micro-économie standard : théorie et pratique du choix rationnel, formes de la concurrence, résultats principaux des modèles standards de fonctionnement du marché, réponses proposées aux défaillances de marché. Approches hétérodoxes de la micro-économie : variété des formes de rationalité, conventions et bulles spéculatives, régulation des marchés. - Être en mesure d'analyser les modes de détermination des prix sur un marché, interpréter les comportements micro-économiques et les indicateurs de leurs résultats, distinguer entre les diverses formes prises par la concurrence sur un marché, repérer les défaillances de marché, analyser les formes de régulation publique d'un marché.

Introduction à l'histoire des relations internationales (Dominique Mongin)
(L2 Semestre 2)

Résumé du cours
<p>Ce cours a pour vocation à fournir aux étudiants un référentiel de base sur les concepts et la pratique de l'histoire des relations internationales.</p> <p>L'accent sera mis sur une approche historiographique avec, dans un premier temps, une mise en perspective des différentes « écoles » en histoire des relations internationales et des outils de recherche et de diffusion correspondants.</p> <p>Puis, l'enseignement portera sur le processus décisionnel, en dressant une typologie des relations internationales, tout en mettant en exergue les objectifs stratégiques des décideurs, les outils à leur disposition et la manière dont ils prennent leurs décisions.</p> <p>Enfin, un coup de projecteur sera porté aux « forces profondes » (géographiques, géopolitiques, démographiques, économiques, etc.) et sur leur rôle dans l'évolution des relations internationales.</p>
Connaissances / compétences à acquérir
<ul style="list-style-type: none">- Connaissance de l'histoire des relations internationales contemporaines.- Compréhension du processus décisionnel en matière de diplomatie et de défense.- Capacité à identifier l'apport de l'« école française » à l'histoire des relations internationales.

Politiques économiques (Assen Slim)
(L2 Semestre 2)

Résumé du cours
<p>Ce cours a pour vocation d'initier les étudiants aux bases de la politique macroéconomique.</p> <p>Le cours aborde la notion de politique économique en distinguant politique monétaire et politique budgétaire. L'accent est mis sur les notions de multiplicateur, effets stabilisateurs, déficit budgétaire, dette publique, modèle IS/LM. Enfin, plusieurs problèmes économiques contemporains sont présentés et l'efficacité des solutions macroéconomiques sont évaluées (chômage, ralentissement de la croissance, inflation et inflation importée - hausse des prix de l'énergie, effet de serre, Peer to Peer sur Internet, etc.).</p>
Connaissances / compétences à acquérir
<p>Sur la base de cours magistraux, les étudiants s'initient aux mécanismes de la politique macroéconomique tant sur le plan conceptuel que pratique. A l'issue de cet enseignement, ils sont capables de comprendre les principaux mécanismes à l'œuvre lors de l'application d'une politique macroéconomique. En termes de compétences acquises, les étudiants peuvent comprendre le contenu d'un programme de politique macroéconomique, identifier les effets attendus de telle ou telle mesure de politique macroéconomique, suivre l'actualité internationale concernant les politiques économiques mises en œuvre et leurs interactions.</p>

Anglais (Célestin Diabangouaya)
(L2 Semestre 1 et 2)

Résumé du cours
<p>Le cours permet de revoir-en partant du contexte textuel dans lequel ils apparaissent- les éléments de la grammaire de base de l'anglais. C'est à cette fin que sont utilisés en cours les textes liés à l'actualité internationale mais aussi ceux produits par les institutions spécialisées dans les relations internationales (Council for Foreign Affairs, International Relations & Security Network...). Un des objectifs du cours est l'approfondissement des structures de base dans la pratique de l'anglais afin d'aller vers l'acquisition des cinq compétences du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence (CECR). L'écoute et le visionnement de documents audios et vidéos, les prises de parole en continu, les jeux de rôles, la compréhension et la production de documents écrits, constituent la trame de l'enseignement d'anglais.</p> <p>La formation est évaluée sur la base d'un contrôle continu qui s'appuie sur les compétences évoquées plus haut.</p>
Connaissances / compétences à acquérir
<p>L'étudiant apprendra à décrypter un document sonore ou visuel en langue authentique, à communiquer et rédiger des instructions liées à des sujets particuliers; à faire des présentations courtes et simples avec préparation.</p>

• **Les enseignements de L3**

Histoire des relations internationales de 1871 à 1945 (Anne-Claire Bonneville)
(L3 Semestre 1)

Résumé du cours
L'objet de ce cours de trois heures hebdomadaires est d'étudier les grandes lignes des relations internationales de la période 1871-1945, passant d'un monde dominé par les grandes puissances européennes, qui, à la suite des deux conflits mondiaux, cèdent le pas à deux nouvelles superpuissances aux marges du continent européen. Suivant une trame chronologique, les douze séances traitent des mouvements d'unification et de libération nationale des pays européens à la fin du XIX ^{ème} siècle ; des rapports et rivalités entre Grandes Puissances ; de la course aux colonies africaines, asiatiques et moyen-orientales ; des origines de la Première Guerre Mondiale ; des bouleversements politiques, diplomatiques et économiques issus de ce conflit ; de la remise en cause des tutelles coloniales et de l'impact international de la crise économique de 1929 ; de la montée en puissance des idéologies et régimes totalitaires ainsi que des origines de la Seconde Guerre Mondiale.
Connaissances / compétences à acquérir
Les étudiants devront, par le moyen du cours magistral et des lectures hebdomadaires maîtriser la chronologie, les principaux événements et leurs relations de causes à effet. En vue de l'examen final, ils s'entraîneront à l'exercice de la dissertation d'histoire, aux techniques d'interprétation des sujets, à leur problématisation et à la structuration d'une composition écrite.

Droit public (Julien Barroche)
(L3 Semestre 1)

Résumé du cours
Le cours de droit public se compose de trois parties distinctes et complémentaires. De consistance théorique et historique, la première partie du cours se propose d'introduire à l'étude du droit constitutionnel en concentrant l'attention prioritaire sur les notions fondamentales de la discipline (État, Constitution, droits de l'homme, démocratie représentative, forme de gouvernement, séparation des pouvoirs, systèmes de partis). La deuxième partie du cours se consacre ensuite à l'analyse des régimes politiques des démocraties occidentales (États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Allemagne et Espagne, principalement), considérés pour eux-mêmes dans leur évolution historique respective ainsi que dans une perspective de droit comparé. Enfin, la troisième partie du cours porte plus spécifiquement sur le cas français selon une double perspective mariant droit constitutionnel et droit administratif. L'objectif est ici de parvenir à une compréhension d'ensemble du système politique de la France contemporaine à partir d'une analyse de ses principales composantes et caractéristiques (institutions politiques, rapports entre les pouvoirs, architecture administrative, organisation territoriale de l'État).
Connaissances / compétences à acquérir
<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les notions fondamentales du droit public ;- Comprendre le système politico-administratif de la France ;- Être en mesure d'analyser un régime politique et de développer une approche de droit comparé.

Droit public TD (cours optionnel) (Patrick Martin-Genier)
(L3 Semestre 1)

Résumé du cours
Les travaux dirigés (TD) de Droit public de L3 visent à accompagner les étudiants désireux d'améliorer leur pratique de la méthodologie juridique par un travail soutenu d'approfondissement du cours dispensé en amphithéâtre. Il s'agira de traiter la matière enseignée en l'approfondissant à la fois par la méthodologie et les exposés. Deux exposés par séance seront faits. L'accent sera mis sur la présentation et la méthode pour présenter un devoir juridique (problématique du sujet, annonce de plan et développement en deux parties). Les exposés feront l'objet de débats et questions afin que le cours soit interactif. Un corrigé suivra.
Connaissances / compétences à acquérir
<ul style="list-style-type: none">- Acquérir des compétences professionnelles afin d'avoir une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique : capacité de problématiser, savoir lire et analyser des textes juridiques, maîtriser la méthodologie et le raisonnement propre à la science juridique (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique).

Anglais renforcé (cours optionnel) (John Angell)
(L3 Semestre 1)

Résumé du cours

Le cours d'anglais renforcé a pour objectif, à travers des lectures, débats et recherches sur des sujets d'actualité, d'amener les étudiants de troisième année de licence en Relations Internationales à consolider et améliorer leurs compétences « préprofessionnelles » en anglais. A l'appui des lectures tirées de la presse anglophone et de site Internet officiels, d'ONG, etc., il s'agira de réfléchir aux liens possibles entre les trois thèmes du cours (*Migrations, Minorities and Money*), et surtout aux significations et enjeux de différents types de migrations autour de la planète. Le cours sera réparti entre interventions, lectures et discussions menées entre les étudiants et l'enseignant ; exposés par groupes de travail permanents de 3 à 5 étudiants. Chaque groupe aura à présenter une synthèse de sa recherche à deux reprises. L'évaluation s'effectuera sur la base de ces exposés et d'un ou deux devoirs écrits individuels (fiches de lecture, analyse).

Connaissances / compétences à acquérir

- Compétences linguistiques nécessaires à la compréhension de la presse anglo-saxonne et des publications académiques, ainsi qu'à l'expression orale dans un contexte général et professionnel ;
- Être capable de rédiger une note de synthèse à partir de documents écrits, visuels ou sonores en anglais.
- Être capable de comprendre l'essentiel d'un discours oral clair et standard.

Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel (Catherine Mathieu)
(L3 Semestre 1)

Résumé du cours

Ce cours vise à aider les étudiants à réfléchir à leur devenir professionnel et à faire un bilan

- de leur formation initiale,
- de leurs expériences autres (job étudiants, bénévolat au sein d'association, engagement politique ou sociétal).

Cette démarche sera également l'occasion pour les étudiants de réfléchir aux valeurs qui sont les leurs et comment ils envisagent leur vie professionnelle au sens plus large.

Seront également abordés les débouchés de la filière HEI, mais toujours en lien avec le projet professionnel individuel en construction.

La validation du cours se fera en contrôle continu intégral, c'est-à-dire :

- une participation régulière aux cours (25% de la note globale)
- des travaux à rendre au fil des séances.

Contrôle terminal : exclusivement sur dérogation au contrôle continu. Examen de deux heures : l'étudiant devra rendre un sujet général sur son bilan, son projet professionnel et rédiger une lettre de motivation et un CV en réponse à une offre de mission distribuée lors de l'épreuve.

Connaissances / compétences à acquérir

- Méthodologie de recherche de stage/emploi ;
- Connaissance de l'environnement professionnel des métiers en relations et coopération internationales ;
- Auto-évaluation des parcours ;
- Rédaction de lettres de motivation et CV ;
- Approche de l'entretien professionnel.

Systèmes politiques comparés (Adrien Fauve)
(L3 Semestre 2)

Résumé du cours

Adoptant une perspective comparée face à la diversité des systèmes politiques (démocratiques, autoritaires, totalitaires), l'enseignement consiste à étudier la genèse, le fonctionnement et les principales évolutions des systèmes politiques contemporains (sociologie historique de l'Etat, modes de domination, mutations parlementaires, grammaire politique des constitutions, recrutement du personnel politique, typologie des systèmes partisans, démocratisation etc.).

Connaissances / compétences à acquérir

- Assimiler les principaux acquis de la politique comparée : objets, méthodes, résultats, auteurs de référence
- Acquérir des connaissances théoriques et factuelles sur les systèmes politiques contemporains
- Savoir comparer le système politique français à ceux d'autres pays du monde
- Adopter une posture critique

Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours (Anne-Claire Bonneville)
(L3 Semestre 2)

Résumé du cours

Ce cours a pour objectif l'étude des faits marquants de l'histoire des relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, un monde qui se transforme profondément depuis sept décennies. À la confrontation bipolaire de la Guerre Froide (1947-1991) a succédé un monde aux pôles de pouvoir de plus en plus nombreux et hétérogènes, alors que la fin des empires coloniaux, ainsi que celle de l'ordre imposé par les deux superpuissances américaine et soviétique, a permis la réémergence sur la scène mondiale des régions asiatique, africaine, moyen-orientale et latino-américaine en tant qu'acteurs autonomes. Ce cours de douze séances de trois heures hebdomadaires suit l'ordre chronologique à travers des séances à thématique régionale : le règlement de la Seconde Guerre Mondiale et les origines de la Guerre froide en Europe ; les débuts de la décolonisation et de la Guerre froide en Asie orientale ; la décolonisation et la Guerre froide au Moyen-Orient ; l'apogée de la rivalité soviéto-américaine ; les débuts de l'intégration européenne ; la décolonisation de l'Afrique ; la période de « détente » ; la fin de la Guerre froide ; les défis de l'après-Guerre froide et du début du XXIème siècle.

Connaissances / compétences à acquérir

Les étudiants devront, par le moyen du cours magistral et des lectures hebdomadaires maîtriser la chronologie, les principaux événements et leurs relations de causes à effet. En vue de l'examen final, ils s'entraîneront à l'exercice de la dissertation d'histoire, aux techniques d'interprétation des sujets, à leur problématisation et à la structuration d'une composition écrite.

Anglais (Célestin Diabangouaya)
(L3 Semestre 1 et 2)

Résumé du cours

L'objectif général est l'acquisition des compétences énoncées par le niveau C1 du CECR. Ce cours a pour but la révision systématique et l'approfondissement des bases syntaxiques et lexicales de la langue entamés en L2. Il est aussi tourné vers l'apprentissage, l'appropriation des savoirs nécessaires pour lire, parler, écrire comprendre et converser en anglais général mais aussi dans la langue de spécialité propre aux « relations internationales ».

Les textes de presse, ceux des manuels spécialisés et les documents audiovisuels (informations radiotélévisées et informations en ligne notamment) constituent une partie essentielle du support de cours.

La formation est évaluée sur la base d'un contrôle continu qui s'appuie sur les savoir-faire annoncés ci-dessus.

Connaissances / compétences à acquérir

- compétences linguistiques nécessaires à la compréhension de la presse anglo-saxonne et des publications académiques, ainsi qu'à l'expression orale dans un contexte général et professionnel ;

- être capable de rédiger une note de synthèse à partir de documents écrits, visuels ou sonores en anglais.

- être capable de comprendre l'essentiel d'un discours oral clair et standard.

Pour les descriptifs des enseignements fondamentaux de langue et de civilisation de L2 et L3, se reporter aux brochures des départements de langue et de civilisation.

● S'INFORMER ●

● *Le secrétariat de la filière HEI*

✉ : Inalco - HEI - 65 rue des Grands Moulins - CS21351 - 75214 PARIS cedex 13

☎ : 01 81 70 11 38

@ : secretariat.hei@inalco.fr

Bureau : 3.25

Ouvert le lundi de 13h30 à 16h30

Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le vendredi de 13h30 à 16h30

Station de métro la plus proche : Bibliothèque François-Mitterrand (ligne 14 ou RER C)

● *Le site Internet de l'Inalco*

<http://www.inalco.fr/>

<http://www.inalco.fr/departement/relations-internationales-hei>



CALENDRIER GENERAL DE L ETABLISSEMENT



CALENDRIER 2018-2019

SEMAINE DE PRÉ-RENTRÉE

(présence obligatoire pour les étudiants de L1)
Du lundi 10 au samedi 15 septembre 2018

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Lundi 17 septembre 2018

PREMIER SEMESTRE

Du lundi 17 septembre 2018 au samedi 05 janvier 2019

Congés automne : du lundi 29 octobre au dimanche 04 novembre 2018

Congés hiver : du lundi 24 décembre 2018 au dimanche 06 janvier 2019

Examens du premier semestre

Du lundi 07 janvier au samedi 19 janvier 2019

INTERSEMESTRE

Du lundi 21 janvier au dimanche 27 janvier 2019

DEUXIÈME SEMESTRE

Du lundi 28 janvier au samedi 18 mai 2019

Congés hiver : du lundi 4 mars au dimanche 10 mars 2019

Congés printemps : lundi 22 avril au dimanche 5 mai 2019

Examens du second semestre

Du lundi 20 mai au samedi 01 juin 2019

EXAMENS - 2^{NDE} SESSION

Du mercredi 19 juin au samedi 06 juillet 2019